

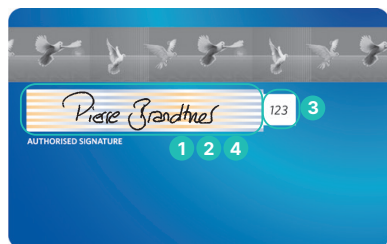
Les consignes de sécurité des cartes de crédit*

Cela fait longtemps qu'il est normal de saisir un code NIP lorsque l'on paie avec une carte de crédit. Toutefois, il arrive encore que la signature du titulaire de la carte soit requise au lieu du code NIP. Les dispositifs de sécurité suivants sont valables lorsque la signature est requise. Ces dispositifs sont très importants.



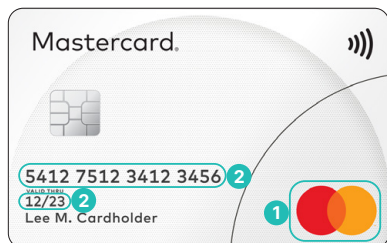
1 LA CARTE EST-ELLE AUTHENTIQUE ?

- Le symbole du logo de la marque figure-t-il au recto ?
- Voyez-vous l'hologramme (il peut se situer au recto, au verso ou sur la bande magnétique) ?
- La bande de signature a-t-elle été corrigé, gommée ou endommagée ?
- La carte est-elle estampée de manière nette ? Est-elle exempte de toute modification, coloration ou autres singularités ?



2 LES ESTAMPAGES DE SÉCURITÉ SONT-ILS CORRECTS ?

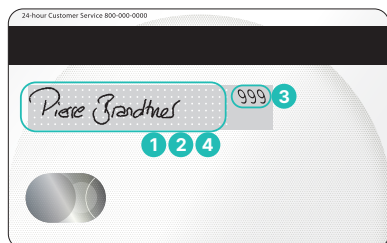
- Les quatre premiers chiffres du numéro de carte estampé doivent être identiques au chiffre imprimé juste au-dessous (Visa, Mastercard et JCB).
- Les quatre derniers chiffres du numéro de carte doivent être identiques au numéro figurant sur la bande destinée à la signature (Mastercard, Diners Club Card, Discover Card et JCB).



3 LES NUMÉROS DE CARTE SONT-ILS IDENTIQUES ?

Important : les quatre derniers chiffres du numéro imprimé sur le justificatif du terminal doivent impérativement correspondre aux quatre derniers chiffres du numéro de la carte.

- Le numéro de vérification à trois chiffres figure à la droite ou à côté de la bande de signature.



4 LES SIGNATURES SONT-ELLES IDENTIQUES ?

Important : les cartes de crédit sont personnelles et non transmissibles.

- La carte porte-t-elle une signature ?
- La signature sur le justificatif de vente correspond-elle à celle sur la carte ?

* Sur Internet, vous trouverez des informations plus détaillées et sans cesse actualisées quant aux signes distinctifs de sécurité de toutes les cartes à l'adresse worldline.com/merchant-services/bienvenue

Dans le doute, demandez à voir une pièce d'identité ou appelez la centrale d'autorisation de Worldline au +41 800 80 1010 et signalez un « code 10 » (soupçon de fraude).

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous : worldline.com/merchant-services/contacts

